



# La lettre de l'Echogrevillois

Janvier 2018

supplément au numéro 70 de l'Echogrevillois

**Bonne année 2018 !**

Egrevilloises, Egrevillois,

Au nom de la Municipalité, je vous présente, à vous et à vos proches, des vœux de santé, de bonheur, de réussite dans tous vos projets pour 2018.

Je ne peux commencer mon propos sans avoir une pensée toute particulière pour ceux qui ont perdu un être cher, pour leurs familles, pour ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine ou dans la solitude. Je souhaite que cette nouvelle année leur apporte un peu de réconfort et de quiétude. Je leur adresse mes souhaits les plus sincères de retrouver la force de croire encore en l'avenir.

Cette lettre de vœux est aussi l'occasion de faire le point sur les faits marquants qui se sont déroulés sur notre territoire communal et intercommunal ainsi que tracer les perspectives 2018.

Vous aurez certainement remarqué tous les travaux d'embellissement et d'amélioration que nous avons effectués pour notre ville et j'espère que ceux-ci ont répondu à vos attentes.

Mon souhait est de rendre notre commune la plus agréable possible et que ses aménagements et ses infrastructures répondent à vos besoins.

Les travaux de la maison de santé sont terminés.

Afin de pouvoir finaliser une forme associative entre les professionnels de santé et pouvoir louer les locaux de la maison de santé, les médicaux et paramédicaux sont maintenant confrontés aux délais administratifs toujours trop longs.

La complexité et la lourdeur de ces démarches administratives retardent l'ouverture, à notre grand regret.

Ce sont une orthophoniste, Malorie GOIMBAULT et une sage-femme, Anne-Julie GILAVERT qui viennent rejoindre les médecins et les infirmières dans notre maison de santé.

Nous les remercions toutes pour leur implication et pour leur dévouement dans ce dossier.

Je sais que l'ensemble des Egrevillois et plus généralement tous les patients actuels de nos docteurs et paramédicaux attendent avec impatience le jour de l'ouverture et sont conscients du travail réalisé par tous.

Nous avons décidé de lancer un autre grand dossier, le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le plan de zonage définit les parties constructibles sur notre commune. Evidemment, nous cherchons à défendre les intérêts de nos concitoyens mais les contraintes imposées par la Région Ile de France sont très strictes et parfois difficilement compréhensibles.

Heureusement que nous avons eu la clairvoyance de déclencher ce gros travail, pas toujours politiquement facile à mener, car aujourd'hui ce ne serait plus nous, Egreville, mais notre communauté de communes qui piloterait ce dossier.

Le Plan local d'urbanisme devrait être finalisé au début de l'automne 2018. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie afin d'exprimer vos remarques.

La vidéo protection est opérationnelle à Egreville depuis 2 mois. Les gendarmes viennent régulièrement, sur réquisition, consulter les vidéos et, si besoin, extraire les enregistrements. Pour l'année 2017, et avant la pose des caméras, nous avons eu 400 000 € de vandalisme, heureusement pris en charge par nos assurances.

Pour rappel, la cour de la mairie a été refaite, les allées du cimetière seront finalisées en 2018, la mare du Ruth a été stabilisée, le virage de la coopérative a été sécurisé et le champ de foire aménagé.

La première partie de notre mandature a été consacrée à de nombreux grands travaux ainsi qu'à purger au maximum les soucis dont les Egrevillois m'ont fait part, écoulement des eaux de pluie, nouveaux réverbères, sécurité routière, ...



# La lettre de l'Echogrevillois

Janvier 2018 supplément au numéro 70 de l'Echogrevillois

Alerté par les remarques et réprobations exprimées par de nombreux Egrevillois, j'avais aussi constaté bon nombre de dysfonctionnements, de manquements et d'absence de rigueur dans la plupart des services. L'ancienne secrétaire générale s'opposant à toute réorganisation a fait le choix de quitter la mairie d'Egreville.

En concertation avec les élus, j'ai expliqué aux agents la notion de service public et j'ai dû opérer parfois un recadrage.

Heureusement ces problèmes ne touchaient pas tous les agents et je suis heureux de voir que certains ont eu une évolution de carrière positive et je suis satisfait de constater que la majorité d'entre eux œuvre au quotidien pour que les Egrevillois, petits et grands, aient un service rendu de bonne qualité.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2018 verra se finaliser l'appel d'offre aux entreprises qui seront chargées de refaire entièrement notre station d'épuration.

Effectivement, ce dossier datant de 2012 devient crucial car notre système de traitement des eaux usées ainsi que des eaux de pluie est saturé depuis de nombreuses années.

2018 est l'année du recensement de la population, comme tous les 5 ans. Il se fera du 18 janvier au 17 février. Je vous remercie de réserver un très bon accueil aux agents recenseurs. Ils sont 5, leurs photos accompagnent cette lettre de vœux, je les remercie d'avance pour leur volontariat. C'est donc Marie-Ange, Françoise, Christelle, Jean-Paul et David qui viendront frapper à vos portes.

La rentrée scolaire de septembre 2017 a vu 234 enfants retrouver le chemin des classes.

Avec la nouvelle directrice, Madame Courillon, nous avons un même objectif, celui de donner à nos enfants une instruction et une éducation dans le respect et l'égalité de tous.

La commune a doté l'école Massenet de tablettes numériques éducatives afin d'initier nos enfants à l'informatique.

Dans quelques jours, 86 enfants auront la chance de partir en classe de neige en Haute-Savoie. Nous avons tenu à aider financièrement ce beau projet. Je m'étais engagé à faire partir les enfants de l'élémentaire au ski et cela va se concrétiser fin janvier.

Un mot aussi pour nos associations qui, grâce à tous les bénévoles, créent du lien entre les générations et participent au dynamisme d'Egreville.

La commune les soutient par le prêt de matériel, de la salle des fêtes, de la salle Ménigault ainsi que par les subventions maintenues chaque année à des montants identiques.

Je remercie vivement les présidents pour ce qu'ils font en animant leur club.

Lors du congrès des Maires de septembre dernier, Egreville s'est vu remettre le label « Village de Caractère »

J'associe à cette reconnaissance, tous les Egrevillois qui mettent en valeur leur maison. La commune aussi participe à l'embellissement de notre ville et continuera à investir dans la qualité de vie de nos concitoyens.

Au nom du Conseil municipal, je vous renouvelle tous mes vœux de très belle année 2018

Pascal POMMIER Le Maire

## Principales dates des cérémonies, fêtes et animations pour le premier semestre 2018

Ce calendrier a été établi par les associations, il est prévisionnel et peut être amené à être modifié, il n'est pas non plus exhaustif.

DATE	SALLE DES FÊTES	SALLE LOUISE MENIGAULT	AUTRES
<b>JANVIER</b>			
Vendredi 5	Galette du judo 22h		
Samedi 6		Galette des Anciens Combattants -15h	
Lundi 8		Galette de la Randogrevilloise -17h30	
Samedi 27	Loto APE		
<b>FEVRIER</b>			
Vendredi 2		AG ADO-LUDO -20h30	
Vendredi 9		Rando -nocturne -22h	
Dimanche 11	Bien -Etre - E.L.A		
Mardi 27	Forme et danse - 10h à 12h		
<b>MARS</b>			
Jeudi 1	Forme et danse - 10h à 12h		
Samedi 11	Rando-printanière (matin +repas)		
Samedi 17	Loto des Lion's		
Lundi 19		Cessez le feu d'Algérie- 12h	
Samedi 24	Bourse Puériculture-Ô com' trois pommes		Concert à l'Eglise
Dimanche 25			
Vendredi 30		Exposition de peinture	
Samedi 31	Repas de printemps	Exposition de peinture	
<b>AVRIL</b>			
Dimanche 1		Exposition de peinture	Œufs de Pâques
Lundi 2		Exposition de peinture	
Samedi 7	Stage de Zumba -19h à 21h		
Jeudi 12			Carnaval - Ô com' trois pommes
Samedi 14			Sortie Comité Animation
Samedi 21		Réunion Anciens Combattants - 17h	
Lundi 23 au vendredi 27	Stage de Judo / Tennis		
Mardi 24	Forme et danse - 10h à 12h		
Jeudi 26	Forme et danse - 10h à 12h		
Dimanche 29		Souvenir des Déportés - 12h	
<b>MAI</b>			
Mardi 8		Commémoration 8 mai 1945 - 12h	
Jeudi 10	Vide Grenier -Société de chasse		
Samedi 12	VW gang 77		
Samedi 26	Repas JUDO		
Samedi 26			Cross des écoles - APE
<b>JUIN</b>			
Dimanche 3	Salon du livre -AJ des Halles		
Samedi 9			
Dimanche 10		Exposition de peinture -ART Clin D'œil	Concours de pétanque- APE-Square
Vendredi 15			Sortie Comité Animation
Dimanche 17	Ô com' trois pommes		Rando Poligny
Lundi 18		Appel du Général de Gaulle - 18 H	
Vendredi 22	AG du JUDO		
Jeudi 28		AG Ô com' trois pommes - 20h30	
Samedi 30	Fête de l'été - Feu d'Artifice		

### Recensement de la Population 2018

Notre commune va procéder au recensement des logements et habitants qui y résident. Il se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018, effectuée par nos cinq agents recenseurs, David CONSTANTIN, Jean-Paul DEGUIN, Françoise LAURENSEN, Christelle SCHURPF, Marie-Ange VENUTO. Puis pendant les dates officielles, votre agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne par internet, démarche qui permettra un recensement moins coûteux, plus pratique et respectueux de l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, il vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre en quelques jours. Le recensement, c'est sûr ! : Vos informations personnelles sont protégées.

Si vous devez vous absenter pour une longue période pendant le recensement (vacances ou autre), veuillez avoir la gentillesse de prévenir la mairie : 01 64 78 51 10 ou par mail : [mairie-egreville-accueil@wanadoo.fr](mailto:mairie-egreville-accueil@wanadoo.fr), afin que votre agent recenseur puisse passer chez vous lorsque vous serez présents.

Enfin, une coordonnatrice communale se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Merci de votre collaboration.



## MAIRIE D'EGREVILLE

30 RUE SAINT MARTIN – 77620 EGREVILLE

TELEPHONE : 01 64 78 51 10 – TELECOPIE : 01 64 78 51 11

Internet : <http://www.egreville.fr> – e-mail : [mairie-egreville@wanadoo.fr](mailto:mairie-egreville@wanadoo.fr)

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

## DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

Répondez sur internet, c'est encore plus simple  
**le-recensement-et-moi.fr**  
 Du 18 janvier au 17 février 2018

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>Madame Marie-Ange VENUTO a été désigné(e) comme agent recenseur.</p> <p>Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.</p> <p>L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.</p> <p>à Egreville ..... le 02/01/2018</p> <p>Cachet de la mairie Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale,</p>	<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>Madame Christelle SCHÜRPF a été désigné(e) comme agent recenseur.</p> <p>Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.</p> <p>L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.</p> <p>à Egreville ..... le 02/01/2018</p> <p>Cachet de la mairie Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale,</p>	<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>Madame Françoise LAURENSON a été désigné(e) comme agent recenseur.</p> <p>Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.</p> <p>L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.</p> <p>à Egreville ..... le 02/01/2018</p> <p>Cachet de la mairie Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale,</p>
<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>Monsieur Jean-Paul DEGUIN a été désigné(e) comme agent recenseur.</p> <p>Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.</p> <p>L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.</p> <p>à Egreville ..... le 02/01/2018</p> <p>Cachet de la mairie Le maire ou le président de l'établissement public</p>	<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>Monsieur David CONSTANTIN a été désigné(e) comme agent recenseur.</p> <p>Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2018.</p> <p>L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.</p> <p>à Egreville ..... le 02/01/2018</p> <p>Cachet de la mairie Le maire ou le président de l'établissement public</p>	

